L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 16 AVRIL 1885.

Spectacles, Bals, &c.

ACADEMIE DE MUSIQUE
DE BIDWELL.

Ce soir, Dimanche 12 Avril—Une semaine.—Matinées Mercredi et Samedi.
TROISIÈME SEMAINE DE LA SAISON DU
Madison Square Theatre Co
Et deuxième représentation à la Nlle-Orléans de la comédie à succès, de Wm Young,

THE RAJAH;
—OU—
WYNCOT'S WARD.
—AVEC—
George Clarke, S. H. Pincus, Leslie Allen, Marie Burroughs, Charles Walcott, Dollie Pike, M. Morton, Katie Wilson, E. M. Holland, Et d'autres.

Décors spéciaux de New-York.
Dimanche, 19 avril—**ESMERALDA.**
11 avril—

THEATRE ST. CHARLES. LA BELLE RUSSE.
DIMANCHE, 12 AVRIL—UNE SEMAINE.
Matinées Mardi et Mercredi.
UN AUTRE SUCCÈS de WALLACK
"La meilleure organisation dramatique qui ait jamais été amenée à la Nlle Orléans. —*Picayune.*
THE WALLACK COMPANY
De Wallack's Theatre, New York.
Dans un des plus grands succès qu'il y ait jamais eu dans ce théâtre.
LA BELLE RUSSE
Par DAVID BELASCO, auteur de
MAY BLOSSOM.
Fort personnel et décors élégants.
DIMANCHE 19 AVRIL.
(A la demande générale.)
VICTOR DURAND.
11 avril—

GRAND OPERA HOUSE,
Rue du Canal.
D. BIDWELL .... Directeur
Commençant LUNDI, 13 avril.
Matinées Mercredi et Samedi.

Seconde et dernière semaine de
MR. LAWRENCE BARRETT,
Secondé par M. LOUIS JAMES et une Excellente troupe.
Lundi, Mardi, Mercredi soirs et jeudi matinée,
FRANCESCA DA RAMINI.
Jeudi soir, Mr BARRETT dans le rôle de Cassius. } Jules César.
Vendredi soir—Grande soirée de la comédie
Much ado about nothing,
Mr. Barrett dans le rôle de Benedick, l'homme marié.
Samedi Matinée M. Barrett dans le rôle de Romeo } Roméo et Juliette.
Samedi soir, Représentation d'adieu. } HAMLET.
Sièges maintenant en vente pour toutes les représentations ci-dessus. 14av il—

Rendez-vous des Familles.
Musée et Théâtre Colossal de Robinson.
Rue du Canal, près St-Charles.
MUSÉE CONGRÈS D'ALBINOS : Famille Navilla, C. A. Bonny, famille De Langue, Mlle Zera Zengetta, Maggie Mumott, Volaille à face humaine, M. Leon, l'homme fort, Cage de la famille heureuse.
Thespis ! Cloche Apostolique.
THÉATRE ENFANTS DE ARLEY, Al. Ostendorf, J. B. Simons, le Comédien Favori, Lew Baker, Mme Nègre, Allen et West, artistes et autres.
10c. Les portes sont ouvertes de 10 heures a. m. à 10 heures du soir. **10c.**
Entrée pour tout 10 Cts.
12avril—

L. DUPLEIX.—Agence général d'affaires.—Natchitoches, Louisiane. De longues années d'expérience, acquise par cette agence, offre au commerce et aux étrangers de grandes facilités pour ventes ou achats de propriétés, placement de capitaux ou produits. Collections—renseignements de quelque nature qu'ils soient, recevront une attention prompte et spéciale. Correspondance échangée en Français, Anglais, Espagnol et Allemand. 6jan—

Dr. J. B. Perez
Médecin et Chirurgien,
D'une expérience de 25 années dans traitement et la guérison de tous les maux des
ORGANES GENITO-URINAIRES
et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DÉBILITÉ PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVÉE, traités sans l'usage du mercure, ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétrécissement de l'[illegible] être guéri par un simple mécanisme, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités de l'organisme guéries promptement. Le "Female Regulating Elixir" du Dr. PEREZ ne s'obtient qu'à son bureau
No 6 rue South Rampart.
mars—24—1a

Bandages Herniaires, Bretelles, Suspensoirs pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, Etc.
Faits sur commande et ajustés par
A. McDERMOTT,
153 rue du Camp, Nlle-Orléans.
N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous rapports.
Sfev—1 24 an

LA CREULINE,
—OU—
La liqueur Malakoff des dames et des familles.
ALPHONSE WALZ,
24 et 26 rue Conti,
[illegible]

Le plus grand médium-guérisseur du siècle—Madame Nelson, rue St. Joseph, 205, entre Carondelet et St Charles, le plus grand médium du siècle, est prête à donner des informations relativement aux secrets du passé et du présent, et à enseigner à réussir en quoi que ce soit dans l'avenir. Elle communique sur tout sujet avec les parents morts. Elle a opéré les cures les plus merveilleuses là où la science de médecins éminents est restée impuissante. Consultations tous les jours de 8 heures A. M. à 9 P. M., $1 et $2. Elle a des remèdes infaillibles qui ramènent les amoureux en froid. Toute lettre demandant une consultation doit renfermer $1. Les personnes ne parlant pas l'anglais doivent se faire accompagner d'un interprète.
6 nov—1an

INSTITUTION CURTO.
Pensionnat et Externat,
Coin St Philippe et Prieur.
Les cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.
Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Curto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offerts aux élèves sans prix extra.
Un cours d'Espagnol et d'Allemand sera [illegible]

Médaille d'Or, Paris 1878. Diplôme d'honneur Amsterdam 1883.
BASILE BARES
No 84 - - Rue Royale - - No 84
SEUL AGENT.
VENANT d'être reçu un assortiment des célèbres Pianos de Gaveau, de Paris, avec le nouveau système Equilibré. Brevetés pour la tenue de l'accord, la partie la plus essentielle dans le Piano. Les mécaniques de ces instruments sont à doubles répétitions. Ces pianos ont été fabriqués expressément pour notre climat et sont pleinement garantis. J'offre ces Pianos à un prix excessivement réduit.
Accords et réparations de Pianos et Orgues à des conditions très avantageuses.
8 nov—

SCIENTIFIC AMERICAN
ESTABLISHED 1845.
[illegible] popular Weekly newspaper devoted to science, mechanics, engineering, discoveries, inventions and patents ever published. Every number illustrated with splendid engravings. This publication, furnishes a most valuable encyclopedia of information which no person should be without. The popularity of the SCIENTIFIC AMERICAN is such that its circulation nearly equals that of all other papers of its class combined. Price, $3.20 a year. Discount to Clubs. Sold by all newsdealers. MUNN & CO., Publishers, No. 361 Broadway, N. Y.

PATENTS. Munn & Co. have also had Thirty-Seven Years' practice before the Patent Office, and have prepared more than One Hundred Thousand applications for patents in the United States and foreign countries. Caveats, Trade-Marks, Copyrights, Assignments, and all other papers for securing to inventors their rights in the United States, Canada, England, France, Germany and other foreign countries, prepared at short notice and on reasonable terms. Information as to obtaining patents cheerfully given without charge. Hand-books of information sent free. Patents obtained through Munn & Co. are noticed in the Scientific American free. The advantage of such notice is well understood by all persons who wish to dispose of their patents.
Address MUNN & CO., Office SCIENTIFIC [illegible]

Spectacles, Bals, etc.

WEST END.
UNE SEMAINE SEULEMENT.
Commençant, LUNDI, 13 Avril.
Les Professeurs Geo. Charest et W. H. Davidson, reconnus pour être les plus grands marcheurs sur la corde roide et les plus célèbres vélocipédistes sur la corde, tendue à une grande élévation.
Exercices de vélocipédistes en avant et en arrière, sur un cable métallique d'un pouce et demi tendu à une grande élévation.
Chacun, à tour de rôle, sur les épaules de l'autre.
Marche sur la corde roide sans balancier.
Marche sur la corde roide, les yeux bandés, avec brodequins au pied, avec volte-face au milieu de la corde; et nombre d'autres exercices.
Représentations tous les jours à 1 heure de l'après-midi et ensuite toutes les heures.
14 avril—3f

THEATRE EN FER DE FARANTA
Coin Bourbon et Orléans.
LUNDI, 13 AVRIL, 1885,
Première Représentation à la Nouvelle-Orléans du drame à grand spectacle
THE 7 SISTERS,
OU LE
Birth of Cupid in the Bower of Golden Pines.
Matinées les mercredis, samedis et dimanches. Entrée, 10 cents. 14 avril—

GRUNEWALD OPERA HOUSE
Rue Baronne, près Canal.
Pour une courte saison, commençant DIMANCHE, 5 avril.
Matinées le Mercredi et le Samedi.
Le professeur MACALLISTER, le fameux magicien, a apparu durant la dernière semaine, au Grunewald Opera House, devant un auditoire nombreux et choisi et a distribué une grande quantité de présents utiles et de valeur.
Ce soir il commence sa seconde et dernière semaine avec un programme entièrement nouveau, et parmi les belles illusions seront les quatre Eléments—la Terre, le Feu, l'Eau et l'Air.
Ce soir il donnera comme principaux cadeaux—
Un service français composé de 118 pièces.
Un pot à filtrer.
Une montre de dame en or.
Durant la semaine dernière, les cadeaux de valeur suivants ont été reçus par les personnes ci-après nommées:
Thos Freeland, pot à glace en argent.
M. W. Newman, service à thé en faïence.
Mme Fisher, montre en or de dame.
Mme E. Junonville, montre en or pour homme.
Mme Maria Ferry, service à thé en argent.
Mme John Hogan, montre en or de dame.
Mme E. Falk, un ameublement en noyer.
Mlle E. Sonist, service à thé en faïence.
M. Charles Butler, service à dîner en faïence.
M. M. Ryan, pot à glace.
Mme R. T. Hinson, pot à glace.
Et plus de 600 petits cadeaux, valant de 50 cents à $5, ont été donnés.

Voyez les journaux quotidiens pour la liste des principaux cadeaux qui seront donnés chaque soir.

Encore une Semaine !
Souvenez-vous de l'endroit !
Prix d'admission populaires.
Enfants avec une enveloppe .... 25 cts.
Entrée générale avec deux enveloppes .. 50 cts.
Le porteur d'un billet d'un dollar recevra six enveloppes.
Rien d'extra pour sièges réservés au bureau de location, au News Stand de l'Hôtel St Charles.
12 avril—

Vis-à-Vis l'entrée de l'Exposition rue Magazine.
BATAILLE DE SEDAN
Grand Panorama présentant la plus terrible des batailles modernes où l'on voit les armées françaises et allemandes [illegible]
Entrée
Adultes 50c
Enfants 25c
Lumières électriques la nuit
B. NEU .... DIRECTEUR
21 janv—

Compagnie d'Assurances du Croissant.
(CRESCENT INSURANCE.
67 et 69, rue du Camp,
NOUVELLE-ORLEANS.
Organisée comme compagnie mutuelle en 1849 —Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.
CAPITAL EN ARGENT.. $600,000
A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.
Polices d'assurances annuelles et à échéance fixées de gré à gré, remises contre des risques d'incendie.
W. R. LYMAN .... Président
CHAS. H. DOLSEN .... Vice-Président
CHAS. E. RICE .... Secrétaire
Directeurs :
Samuel H. Kennedy, Paul E. Mortimer
Victor Meyer, Joseph Bowling
W. B. Conger, S. Hernsheim
George W. Sentell, Edward Nalle
Alf. Moulton, J. J. Reiss
Charles Newman, Louis Prados
U. Marinoni, Harry L. Fisse
Lucien Delery, A. H. Steward
Charles H. Dolsen, Sigmund Katz
Reuben G. Bush, M. D. Wallace
John Calder, R. F. W. Bachman
S. C. Conton, Wm Garig
W. A. Phelps, John D. Fisher
M. Gillis, A. Rosenfeld
Wm R. Lyman, C. K. David
Voir nos agents dans la Louisiane, Texas, le Mississipi et l'Arkansas.
(5 jul 1an, v et e

Compagnies d'Assurances LIVERPOOL and LONDON and GLOBE.
Bureaux, coin des rues Gravier et Carondelet.
DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS.
J. F. SCHRODER, président,
NEWTON BUCKNER, PERRY NUGENT, RODOLPH WOESTE.
Cette Compagnie a été fondée 1836; a établi une succursale aux Etats-Unis en 1851, et est maintenant la plus grande Compagnie d'Assurances contre l'incendie du monde.
L'exposé de la succursale aux Etats-Unis, 30 juin, 1882, est comme suit:
Actif $4,407,800 24
Passif 2,670,383 44
Surplus $1,737,416 75
Des risques contre l'incendie sont respectueusement sollicités. Le conseil de direction est pleinement autorisé à ajuster et à payer toutes les pertes en cette ville, mettant ainsi la compagnie sur un pied d'égalité avec les meilleures compagnies locales incorporées en vertu des lois Etat.
HENRY V. OGDEN, secrétaire-résident.
JULES F. ROUX, assistant secrétaire résident
CLARENCE F. LOW, député-assistant secrétaire résident
Nouvelle-Orléans, 12 novembre 1884. —1an

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS.
BUREAUX 195 RUE GRAVIER.
Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er avril 1885.
Arrieu Justin
Bernard Frédéric Martin
Bridault Charles Emile Auguste
Bouche Jacques
Cathalogne Valenton
Carrère Mme François
Chanteraut
Cassou Pierre
Cazes Joseph
Castet Marie Anne femme Oueillé
Castet Paul
Combaz Guillaume
Chourreau Bernard
Couilland Emile
Claverie Jean Marie Louis
Cheoux Pierre
Coulet Paul
Courret Silvio
Doura Jean Marie Isidore
Debiasme Claude
Deschamps Etienne
Dubois Ernest
Dupeaux Hippolyte
Desommes
Dupont Pierre Benjamin
Escat Jean Joseph Léon dit Gendrous
Escoubas Adolphe
Gallon Jean Baptiste
Girand Mlle Angèle
Girand Mme Vve
Girand Mlle Fortunée
Grillet Benoit Jean
Georges Charles
Imbert Albert Henri Fernand
Kayran ou Kayrée Pierre
Keller Marie Barbe ép. Louis Tache
Ladevèze Téléphe
Ladrix Paul Bru
Leyd Auguste
Lombard François Fidele
Mouchon Pierre
Médus Jean Louis
Mournet Louis
Mistrot Guillaume André
Morin Antoine et Denis
Mondin Romain
Mélis Daniel Joseph Clotilde
Oueillé Jean
Pradal Jean
Pagès Félix
Pène Mme femme Roquevert
Pène Dominique
Pène Jean
Pène Mlle Anastasie
Pommateau Jean Marie
Planus Francis
Roquevert Louis
Ravel Jean Baptiste Léon
Roche Auguste
Rétgé Jean
Rudelli Antoine
Ratter Paul
Sailliant Joseph
Stef Michel
Smith Mme Vve
Sylvestre Joseph
Trenant les époux
Thévenin Mme Vve
Thomas Narcisse
Touchard
Toscaire Paulin Eléazar
Tajague Victor
Verges Pierre
Verges Jean Marie

Le Consul général chargé du Consulat
Vicomte PAUL D'ABZAC.

L. S. L.
Rappelez-vous
Que cette loterie est la seule qui ait été votée et ratifiée par le peuple d'un Etat.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYÉS EN PLEIN.

GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE!

Le Grand Tirage Mensuel
A $5 00
CLASSE E.
DE LA COMPAGNIE DE
LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE
Aura lieu à la
Nlle-Orléans, Lne.,
MARDI, 12 MAI 1885.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du
GEN. G. T. BEAUREGARD,
DE LA LOUISIANE, ET DU
GEN. JUBAL A. EARLY,
DE LA VIRGINIE

GROS LOT
$75.000

1,967 Lots, montant en tout à
$265,500.

Le tirage commencera positivement
A ONZE HEURES A. M.,
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS;

1 Lot de ...	$75,000,	soit	$75,000
1 Lot de ...	25,000,	.....	25,000
1 Lot de ...	10,000,	.....	10,000
2 Lots de ...	6,000,	.....	12,000
5 Lots de ...	2,000,	.....	10,000
10 Lots de ...	1,000,	.....	10,000
20 Lots de ...	500,	.....	10,000
100 Lots de ...	200,	.....	20,000
300 Lots de ...	100,	.....	30,000
500 Lots de ...	50,	.....	25,000
1,000 Lots de ...	25,	.....	25,000

PRIX D'APPROXIMATION:
9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit $6,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit 4,500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit 2,250

1,967 Lots se montant à $265,500

CERTIFICAT.
Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

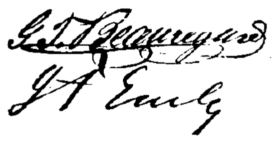

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE
loterie de l'Etat de la Louisiane.
Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.
plus de renseignements, écri b ement, en donnant son adresse.
IMPORTANT.
Remises par Postal Notes, Express Money Order, change de New York ou traites sur la Nouvelle-Orléans.
Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.
(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus.
Adresser à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.
P. O.
Adresser vos lettres enregistrées et faire mandats sur la poste (money orders payables à **New Orleans National Bank, New Orleans, La.**

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.
ON demande—Un homme ou une famille pour travailler à la part sur une ferme à riz d'environ 160 arpents, faisant face au fleuve vis-à-vis le terrain de l'Exposition. Il y a sur la ferme un syphon d'un pied de diamètre pour arroser la rizière. S'adresser au No. 7 North Street, Place Lafayette, de midi à 2 heures.
15 mars—

A VENDRE
A vendre ou à louer—A Covington, Louisiane. Deux très bonnes maisons, en parfait état, connues comme les City et Bank Hotels. S'adresser à H. J. Smith, Covington, ou à A. Thompson, Nouvelle-Orléans. 14 avril—

A vendre—Cette propriété de valeur et bien située, No 160 rue Bourbon, coin Ste Anne, convenable à tous genres d'affaires, conditions faciles. Louis B. Perret, 38 Passage de la Bourse. 18 jan—

A vendre, à bon marché, un lot de vieux journaux, bons pour envelopper des marchandises. S'adresser au bureau de l'Abeille. 29 avril

A LOUER
A louer—Meublée ou non, la maison rue Esplanade, No 122. S'adresser sur les lieux.
10 mars—1m.

SECOND ETAT ANNUEL
—DE LA—
Compagnie d'Assurances du Sud
(Southern Insurance Company.)
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
BUREAUX .... No 31 RUE DU CAMP.
La Compagnie publie, conformément à ce que prescrit sa charte, l'exposé suivant des opérations de l'année expirée le 31 décembre 1884:

PRIMES REÇUES.

Sur les risques d'incendie	$202,905 58	
Sur les risques de rivières	13,412 75	
Sur les risques maritimes	11,211 01	
	$227,529 34	
Ajouter primes non acquises de 1883	47,335 11	
Total des primes	$274,864 45	
Ajouter—		
Intérêt et escompte ... $17,430 94		
Profits et pertes 909 98		
		18,340 92
Total des recettes	$292,205 37	
Moins—		
Pertes d'incendie payées $100,043 98		
Pertes rivières payées 2,551 32		
Pertes maritimes payées 1,530 87		
Total des pertes payées $104,126 17		
Cancellations et réassurances 36,907 03		
Réfaction et commission 39,850 07		
Taxes et licences 3,987 00		
Dépenses de bureau et d'agences Board of Underwriters, machines, Babcock et corps de patrouilles, loyer, annonces, constributions, etc. 27,706 27		
	212,576 54	
Excédant	$80,628 84	

Divisé comme suit;

Réservé pour primes non acquises	$49,279 59
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	16,336 39
Dividende-intérêt payé en juillet 1884	5,475 99
Dividende intérêt payable en janvier 1885	8,296 39
Réservé pour comptes douteux ...	1,240 50
	$80,628 83

ACTIF.

$30,000 bonds des Etats Unis 4 p. cent	$30,000 00
$62,000 Bonds consolidés de la ville (Crossman issue)	62,430 00
$12,000 Consolidés de la Louisiane	8,080 00
Billets pour actions payables à dates déterminées	50,100 00
Prêts sur demande garantis par nantissement	107,225 00
Prêts sur nantissement à 60 jours	22,850 00
Prêts sur première hypothèque affectant des propriétés de valeur situées en ville	5,000 00
20 actions du capital de l'Exposition Universelle	500 00
Bons St Bernard Steam Engine Fire Company	50 00
Primes en voie de collection	33,094 31
Meubles de bureau, accessoires, coffres, mappes, etc	3,333 81
Réclamations en suspens	3,740 50
Argent comptant	54,207 35
	$381,700 97

PASSIF.

Capital	$300,000 0
Fonds de réserve	3,356 80
Dividendes non réclamés	3,191 33
Réservé pour primes non acquises.	49,279 56
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	16,336 39
Intérêt-dividende payable en janvier 1885	8,296 3
Réservé pour comptes douteux	1,240 50
	$381,700 97

L'exposé précédent est une copie juste, vraie et exacte des livres de la Compagnie.
ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
Fait et signé sous serment devant moi, à la Nouvelle-Orléans, Lne., ce quatorzième jour de janvier, mil huit cent quatre-vingt cinq.
W. J. CASTELL, Notaire.

Nlle-Orléans, Lne, 14 janvier 1885.
A une réunion du Conseil de Direction, tenue le 13 janvier, 1885, il a été résolu de payer aux actionnaires, sur demande à prendre sur les profits de l'année 1884, l'intérêt-dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT sur le capital payé jusqu'au 31 décembre 1884, faisant HUIT POUR CENT pour l'année.
16 jan— SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Une Dernière Chance.
Si vous n'avez pas encore souscrit au
New Orleans City Directory de 1885
Envoyez le montant de votre souscription immédiatement par carte postale. L'édition sera basée rigoureusement sur le chiffre des souscripteurs. Les personnes qui n'ont pas souscrit n'ont absolument que la chance d'obtenir un exemplaire qui n'aura pas été payé par un souscripteur en défaut, s'il s'en trouve un qui se place dans ce cas.
PRIX $6
PRIX DE SOUSCRIPTION $5
Economisez donc $1 en vous assurant tout de suite un exemplaire.

ETRANGERS
DEMANDEZ
SOARD'S CITY MAP
DE LA NLLE-ORLEANS.
PRIX, 50 CTS (CARTE DE POCHE)
Soard's Guide Book and Street Guide,
PRIX, 50 CENTS.
A vendre par tous les marchands de journaux, les libraires, etc., et par
L. SOARD'S, Editeur,
5 Commercial Place, coin Camp.
1er janv—

LEON QUEYROUZE.
GROCER EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET DE LIQUEURS
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest
17 RUE DECATUR

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Dr James M. Maloney contre Mme M. E. Terrell, dûment autorisée.
DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans.—No 6,056.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à mon entrepôt No 93 Passage de la Bourse, dans le Deuxième District de cette ville, VENDREDI, le 17 avril 1885, à 11 heures A. M.
Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
6 avril—6,13,17

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
John W. Madden vs. Ses Créanciers. } No. 14,928. Cour Civile de District Division B.
ORDRE DE COUR.—Que la cession des biens du pétitionnaire John W. Madden insolvable, soit acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et tenue par devant Andrew Hero, jr. Esq., notaire, dans cette ville le Mardi 12ème jour de mai 1885, à 11 heures a. m., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et de nommer un syndic et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre les biens et la personne du dit John W. Madden soient suspendues, et que F. L. Richardson, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, le 9 avril 1885.
Signé: W. T. HOUSTON, juge.
Pour copie conforme.
JAMES D. RANKIN, député greffier.
10 avril—3f

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.
ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente par le Shérif civil de
4 lots de terre de valeur dans l'îlet borné par les rues Fulton, Front, Julie et Notre-Dame, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connus sous le nom de
"WHITEHEAD WAREHOUSE",
et d'un autre lot de terre dans le même îlet, avec les améliorations qui s'y trouvent, comprenant un édifice en briques à un étage, connu comme
"No 75 Front street",
Dans les affaires de
La succession Joseph B. Whitehead, No 12,985 du docket de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, et Mme Fannie V. Harris, exécutrice, contre W. R. Whitehead, No 13,921 du docket de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.
EN VERTU d'un ordre de vente, en date du 10 avril 1885, dans la première affaire ci-dessus mentionnée, et en vertu d'un writ de fieri facias dans la seconde affaire ci-dessus mentionnée, à moi adressés par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, je vendrai aux enchères publiques, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 16 mai 1885, à midi, les propriétés ci-après décrites, savoir:
1° Quatre certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et dépendances qui s'y rattachent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Fulton, Front, Julie et Notre Dame; les dits lots se touchent et sont désignés par les Nos cinq, six, sept et huit, sur un plan, connu comme le plan J. A. Beard, dûment certifié par Hugh Grant, arpenteur, en date du 12 janvier 1852, et déposé au bureau de H. B. Cénas, ancien notaire de cette ville, et mesurant conformément au dit plan comme suit, savoir:
Le lot No cinq mesure environ vingt quatre pieds huit pouces et quatre lignes de face sur les rues Fulton et Front, sur une profondeur de cent vingt-deux pieds 6 pouces 2 lignes sur la ligne qui le divise du lot No quatre, et de cent vingt-deux pieds sept pouces 7 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 6.
Le lot No. 6 mesure environ vingt quatre pieds deux pouces et trois lignes de face à chacune des rues Fulton et Front sur une profondeur de cent vingt-deux pieds sept pouces et sept lignes sur la ligne qui le divise du lot No cinq et de cent vingt-deux pieds neuf pouces et quatre lignes sur la ligne qui le divise du lot No sept.
Le lot No 7 mesure environ vingt-quatre pieds 8 pouces et 4 lignes de face à chacune des rues Fulton et Front sur une profondeur de cent vingt-deux pieds onze pouces et une ligne sur la ligne qui le divise du lot No huit, et de cent vingt-deux pieds neuf pouces et quatre lignes sur la ligne qui le divise du lot No six.
Le lot No. huit mesure environ vingt quatre pieds huit pouces et trois lignes de face à chacune des rues Fulton et Front sur cent vingt-deux pieds onze pouces et une ligne sur la ligne qui le divise du lot No. sept et de cent vingt trois pieds et six pouces sur la ligne qui le divise du lot No. neuf.
Les dites améliorations comprennent les bâtisses formant le "Whitehead Warehouse."
2° Un certain terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les dépendances, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Fulton, Front, Poydras et Lafayette, désigné sur le susdit plan comme le lot No treize et mesurant d'après le dit plan vingt trois pieds un pouce et trois lignes de face à la rue Fulton, vingt trois pieds deux pouces et quatre lignes de face à la rue Front sur une profondeur de cent seize pieds sept pouces et cinq lignes sur la ligne plus près du lot No quinze et de cent seize pieds neuf pouces et trois lignes sur l'autre ligne plus près du lot No quatorze.
Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à un étage, désignée par le Numéro soixante-quinze (75) rue Front.
Un tiers des propriétés ci-dessus annoncées en vente dans la succession de Joseph B. Whitehead mentionné plus haut.
Et deux tiers des susdites propriétés saisies en vertu d'un writ de fieri facias sus mentionné, ainsi les trois tiers ou toutes les dites propriétés doivent être vendues.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15 avril—15 22 29—mai 6 13 16

ANNONCE JUDICIAIRE.
Succession de Henry E. Harper.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 13,089—En vertu d'un ordre de vente daté le 19 mars 1885 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI 25 avril 1885, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir:
1. Deux chalands à charbon
Huit brouettes
Huit pelles
Quatorze pelles
Tous les objets ci-dessus se trouvent au pied de la rue Robin et peuvent être vus à n'importe quel moment avant la vente.
2. L'intérêt de feu Henry E. Harper dans le bateau Queen City.
3. Une réclamation du dit défunt contre le bateau Queen City.
Le tout d'après un inventaire enregistré dans la susdite affaire.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15avril—15 18 20 24 27

Geo. A. Hero vs Mme Susannah Conway.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 13,011.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 16 mai 1885, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
1. Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Poydras, Lafayette, Magnolia et [illegible], désigné par le numéro deux sur un plan de J. H. Pilie, dressé en date du 8 décembre 1855 et déposé pour référence en l'étude de E. Bouny, notaire en cette ville, mesurant, au pied américain, trente et un pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Lafayette sur une profondeur de cent trente trois lignes sur la ligne de division du lot numéro un quatre-vingt-seize pieds quatre pouces et quatre lignes de profondeur sur l'autre côté et trente pieds sept pouces et six lignes de largeur dans le fond.
2. Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dryades, anciennement Philippa, Baronne, Delord anciennement Triton Walk et Julia, étant l'extrême fond du lot numéro cinq, ayant dix-huit pieds et quatre pouces de face à une Allée de vingt-cinq pieds de largeur, actuellement parallèlement avec la rue Baronne et en commun aux lots qui bordent la dite allée avec une profondeur vers la rue Dryades de quatre vingt quatre pieds six pouces sur le côté vers la rue Delord et faisant face à cette allée à droite en partant de la rue Delord; courant parallèlement à la rue Delord, et la profondeur sur la ligne du côté vers la rue Julia, le divisant de la propriété de Mme Coudran et de soixante-neuf pieds huit pouces avec une largeur de trente-deux pieds ou posez sur la ligne du fond qui le divise de la portion qui reste du dit lot cinquante-huit qui fait face à la rue Dryades.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
15 avril—15 22 29—mai 6 13 16

ANNONCE JUDICIAIRE.
Mechanics' & Traders' Insurance Company vs John Fitzpatrick et al.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 10,258—En vertu d'un writ de fieri facias en faveur de John Fitzpatrick et contre John J. Clark, à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre Natchez Alley et la rue Gravier, dans le Premier district de cette ville, SAMEDI 16 mai 1885, à midi, des propriétés ci-après décrites, savoir:
Tous les droits, titres et intérêts du défendeur John J. Clark, étant son tiers indivis d'intérêt (comme héritier de son père Philip Clark) dans une moitié indivise de la propriété ci-après décrite:
1° Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans le faubourg St Mary, dans l'îlet borné par les rues Julia, Girod, Remparts, anciennement Cirque, et Dryades, anciennement Philippa, désigné par le numéro un sur un plan particulier dressé par Louis Surgi, voyer, daté le 21 mai 1836, déposé en l'étude de Louis T. Caire, anciennement notaire en cette ville. Le dit lot mesure, au pied américain, trente quatre pieds un pouce et 2/8 de face à la rue Dryades, entre Julia et Girod, sur une profondeur de quatre vingt quinze pieds deux pouces et trois lignes. La dite propriété a été acquise par feu Philip Clark de Murt. Phelan, conformément à un acte passé pardevant Achille Chiapella, notaire en cette ville, en date du 3 mars 1856.
2° Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Triton Walk, Calliope, Dryades et Hercule, maintenant Remparts, et désigné par le No 2 sur un plan dressé par C. A. Hedin, architecte, le 1er jour de mai 1852, et déposé comme plan No 106 en l'étude de Théodore Stark, anciennement notaire en cette ville. Lequel dit lot de terre mesure trente deux pieds de face à la rue Dryades sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes. La dite propriété a été acquise par le feu Philip Clark, mari de feue Mme Ellen Clark de la succession de feu Wm C. Micou, conformément à un acte passé pardevant H. B. Cénas, anciennement notaire en cette ville, en date du 30 juin 1855.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
15avril—15 22 29 mai 6 13 16

Carl Stockmeyer vs. Christophe F. Dietz.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 13,356.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 2 mai 1885, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Quatorze lots de terre bornés par les rues Onzaga, Galvez, Miro et Lapeyrouse. Les dits lots sont situés dans le Faubourg Tremé de cette ville et désignés par les numéros onze, douze treize, quatorze, quinze, seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf, vingt, vingt-et-un, vingt-deux, vingt trois et vingt-quatre, dans l'îlet numéro 25 sur un plan dressé le 2ème jour de février 1837, par L. Brugier, et déposé en l'étude de Adolf Mazureau, notaire en cette ville. Les lots onze et douze mesurent chacun trente deux pieds cinq pouces de face à la rue Galvez sur une profondeur de cent quarante huit pieds six pouces et deux lignes entre lignes parallèles. Les lots numéros treize à vingt-deux inclusivement mesurent chacun vingt-neuf pieds huit pouces et six lignes de face à la rue Onzaga sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds entre lignes parallèles. Les lots numéros vingt-trois et vingt quatre mesurent chacun trente deux pieds cinq pouces et quatre lignes de face à la rue Miro sur une profondeur de cent quarante-huit pieds sept pouces et sept lignes entre lignes parallèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
1er avril—1er,8,15,22,29, mai 2

A louer.
Le bateau à vapeur **Mabel Comeaux** peut être loué pour excursion tous les Dimanches (seulement) de 9 heures du matin au lundi matin. S'adresser à bord tous les lundis, mercredis et vendredis jusqu'à midi. Il continuera à faire ses voyages réguliers du haut de la côte ces ouest.
3 fev—

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF
Edward W. Huntington tuteur, etc. vs. Benjamin F. Axson.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 13,676.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI 19 mai 1885, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans cette partie de la batture des anciens faubourgs Delord et St Mary, dans un îlet de terre carré ou triangulaire connu ou nommé "Triangle" et désigné comme lot numéro deux sur un plan dressé par Charles F. Zimble, voyer, en date du 9 décembre 1834, et déposé par référence en l'étude de H. B. Cénas, alors notaire en cette ville, le dit îlet ou carré de terre est borné par les rues Triangle, Peters, anciennement New Levee, Calliope anciennement Louisa et Front; le dit lot mesure vingt-deux pieds de face à la rue Peters anciennement New Levee, vingt deux pieds dix pouces et quatre lignes de face à la rue Triangle sur une profondeur irrégulière de quarante-neuf pieds neuf pouces sur la ligne du côté qui le divise du lot numéro un et soixante-deux pieds neuf pouces sur la ligne du côté opposé qui le divise du lot numéro trois, le tout au pied américain.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
16 avril—16,23,30—mai 6,13,19

Edmund J. Hart vs. E. T. Manning et al.
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No. 11,585—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 28 avril 1885 à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—
Six certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances, situés dans l'îlet numéro cinquante-six dans le faubourg Avart, anciennement ville et paroisse de Jefferson, en cet Etat, borné par les rues Pitt, Bourdonqué, Sonait et Dufossat et désignés par les numéros cinq, six, sept, huit, neuf et dix sur un plan de William Forshey, voyer, déposé en l'étude de C. C. Lodrengen, notaire. Les lots numéros cinq et six mesurent chacun trente deux pieds de face, le lot numéro sept mesure trente pieds de face sur la rue Pitt, sur une profondeur chacun de cent pieds entre lignes parallèles. Le lot numéro huit forme l'encoignure des rues Pitt et Soniat. Les lots numéros neuf et dix mesurent chacun trente un pieds de face à la rue Soniat sur une profondeur chacun de cent vingt cinq pieds le tout au pied américain.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
26mars—2,9,16,23,28avril

AVIS DE SUCCESSION.
William Ardill vs. Ses Créanciers.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 13,763. Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de William Ardill et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Ernest Rocker, syndic provisoire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour
W. J. McGEEHAN, Greffier.
7avril—7, 11, 16

Interdiction de Julius Alexander Sommer.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 9,960. Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelle le compte final présenté par George Fackele, curateur de la personne et succession de Julius Alexander Sommer interdit ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
12 avril—12 16 21

Successions de Julius Alexander Sommer et femme.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 12,683. Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelle le compte final présenté par Julius W. Sommer administrateur des successions de Julius Alexander Sommer et femme ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
12 avril—12 16 21

Avis aux Créanciers.
ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.
Levy Bros contre Leurs Créanciers. } No. 13,695.
ORDRE DE COUR—Qu'une réunion des créanciers des pétitionnaires, la raison commerciale de Levy Bros, composée de Adolphe Levy et Isaac Levy, soit convoquée et ait lieu pardevant Felix J. Dreyfus, notaire en cette ville, Vendredi 17 avril 1885 à 11 heures A. M. dans le but de considérer et de déterminer sur l'application des pétitionnaires pour un sursis et que, dans l'intervalle, toutes poursuites judiciaires contre la personne et les biens des pétitionnaires soient suspendues et que J. [illegible], avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle Orléans 10 mars 1885.
(Signé) HENRY L. LAZARUS, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
12 mars—3f

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
William Ardill vs. Ses créanciers. } No 13,763. Division E.
ORDRE DE COUR—Que la cession des biens du pétitionnaire William Ardill, soit et est acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant [illegible] de Armas, Esq., notaire, en cette ville le LUNDI 20ème jour d'avril 1885 à 11 heures A. M. à l'effet de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et pour l'élection d'un syndic, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit William Ardill soient suspendues et que Alphonse Phillips, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle Orléans, 16 mars 1885.
(Signé) HENRY L. LAZARUS, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
24 mars—3fen 30

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
Edouard A. Denechaud vs. Ses Créanciers. } No 13,786. Division E.
ORDRE DE COUR—Que la cession des propriétés du pétitionnaire Edouard A. Denechaud soit acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et ait lieu pardevant J. H. Forcelle, notaire en cette ville le 21me jour d'avril 1885 à 11 heures A. M. dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires soient suspendues contre la personne et les biens du pétitionnaire, et que Anatole Ker, Esq., soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle Orléans 17 mars 1885.
(Signé) HENRY L. LAZARUS, Juge.
Pour copie conforme,
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
19mars—3f

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.
Insolvabilité de G. Jacquet. } No 13,913. Division D.
ORDRE DE COUR—Que la cession des propriétés des pétitionnaires, la raison sociale de G. Jacquet et aussi de G. Jacquet et E. M. Valette, individuellement et comme membres de la raison sociale, soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de leurs créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et ait lieu pardevant John Bendernagel, Esq., notaire en cette ville, SAMEDI, le 2me jour de mai 1885, à 11 heures A. M. à l'effet de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires et élire un syndic; et, dans l'intervalle, toutes poursuites judiciaires contre les personnes et les biens des dits pétitionnaires sont suspendues, et que Andrew Wilson, Esq., soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle Orléans 30 mars 1885.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Greffier.
1 avril—1f

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
A. S. Cutler vs. Ses Créanciers. } No. 13,801. Division C.
ORDRE DE COUR.—Qu'une assemblée des créanciers de A. S. Cutler, pétitionnaire, ait lieu pardevant Fred. Zengel, Esq., notaire en cette ville MERCREDI, le 22ème jour d'avril 1885, à 11 heures du matin, à l'effet de délibérer sur l'application du dit pétitionnaire pour un sursis, et dans l'intervalle que toutes poursuites judiciaires contre la personne et les biens du dit A. S. Cutler soient suspendues et que Henry P. Dart, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle Orléans, 19 mars 1885.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
22mars—3f

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
Minnigerode & Co. vs. Leurs Créanciers. } No. 13,914. Division B.
ORDRE DE COUR—Qu'une réunion des créanciers de Minnigerode & Co. et aussi de Charles Minnigerode Jr et John F. Franks individuellement et comme membres de la dite raison sociale, soit convoquée et tenue MARDI le 5me jour de Mai 1885, à 11 heures A. M. pardevant au bureau de George C. Préot, notaire en cette ville, dans le but de prendre en considération leur application pour un atermoiement de un, deux et trois ans, comme il est demandé dans la susdite pétition et que les dits avis requis par cette assemblée soient donnés conformément à la loi. Pendant la durée de ces procédures d'atermoiement que toutes procédures judiciaires contre les personnes et les biens des pétitionnaires soient suspendues et enjointes. Que Frank L. Richardson, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle Orléans, 1er avril 1885.
(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.
Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
3 avril—3,12,21,30

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.
Groceries et le privilège de la table au Marché Français.
Succession de Paul Niefe.
PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur, Bureau Bienville et Passage de la Bourse—JEUDI, 16 avril 1885 il sera vendu à 11 heures du matin au Marché Français, au pied de la rue St. Philippe—En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 7 avril 1885—
Un lot de groceries assorties.
Aussi—Le privilège de la table au Marché Français, à la tête de la rue St. Philippe et connu sous le nom du Blue Stand.
Conditions—Comptant.
12avril—12,14 15 16.

Meubles, Wagons, Harnais, Jument, Groceries et Bijouterie.
PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau coin Bienville et Passage de la Bourse—JEUDI, 23 avril 1885, il sera vendu à 11 heures du matin au No. 218 rue Bourbon, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 7 avril 1885,—
Un lot de Meubles de maison et Groceries assorties.
Deux Wagons, un Boggy, avec Harnais, et Jument.
Aussi—Une Montre et Chaîne, Bijouterie, etc.
Conditions—Comptant. 12 avril—12 17 23

PAR B. ONORATO.
ANNONCE JUDICIAIRE.
Chevaux, Buggies, Surreys, Phaetons, etc.
Dans l'affaire de Omer Fortier vs ses créanciers.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C.—No 13,946
Vente provisoire de syndic.
PAR B. ONORATO, Encanteur, Bureau No. 45 rue Royale—LUNDI, 20 avril 1885, à 10 heures et demie du matin, au local rue Gravier, près de l'encoignure Baronne. En vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de ladite Cour, en date du 7 avril 1885, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Plusieurs chevaux de valeur, Buggies, Phaetons, Harnais, Selle, etc.
Le tout conformément à un inventaire déposé en mon bureau.
Conditions—Comptant avant livraison.
8 avril—8,14 20

PAR W. I. HODGSON.
ANNONCE JUDICIAIRE.
Actions de Compagnie d'Assurance.
Succession de feu Wm R. Bell.
A l'encan au comptant.
PAR W. I. HODGSON, encanteur, Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI 25 avril 1885, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine, près Gravier, en vertu et conforme à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division D, en date du 2 avril 1885, Docket No. 13580, pour le compte de la succession de feu Wm R. Bell, à l'encan il sera vendu—
7 Sept Actions du Fonds Capital de l'Association d'Assurance de la Nouvelle Orléans de $30, payées en plein.
Conditions—Comptant avant le transfert.
16 avril—16 19 23 à la date.

Vente Positive.
Une jolie résidence cottage No 1819 Champs-Elysées entre Urquhart et Morales.
Magasin en briques et résidence à l'encoignure des rues Royale et Marigny.
Vente à l'encan à long crédit.
PAR W. I. HODGSON, Encanteur, Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 18 avril 1885, à midi, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, il sera vendu—
1. Un cottage en bois à un étage avec mansarde sur les Champs Elysées entre Urquhart et Morales, dans l'îlet borné par les rues Françaises, Troisième District, ayant salon double, salle à manger, cuisine, chambres pour domestiques, etc. 6 ou 7 chambres, tout ensemble, gaz partout, cour pavée, puits, cuve, hangar, jardin en arrière, arbres fruitiers, etc., sur un lot de terre 25x120 pieds, loué à raison de $20 par mois.
2. Une résidence et magasin en briques à un étage à l'encoignure des rues Royale et Marigny, dans l'îlet borné par les rues Dauphine et Champs Elysées, Troisième District, le tout couvert en ardoises et ayant corridor, 8 chambres, hydrant, cuve, gaz partout en usage, comme grocerie et résidence, et loué à $25 par mois, sur un lot de terre mesurant au pied français 32x120 pieds et faisant l'encoignure des rues Royale et Marigny.
Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste à 1 et 2 ans avec 8 pour cent d'intérêt, payables par billets et hypothèque, avec privilège et toutes les clauses usuelles de garantie. L'acquéreur devra payer en sus du prix de son enchère les taxes dues et exigibles en 1885, et de faire un dépôt de 10 pour cent au comptant sur les lieux.
Actes de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais de l'acquéreur.
5 avril—5 12 à la date.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Cottage rue de Chartres entre Pauline et Independance.—Succession de feu Henry Passmann, Dossier No 13,367—A l'encan.
PAR W. I. HODGSON, Encanteur, Bureaux No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 2 mai 1885 à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine, entre Gravier et Natchez dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division A, en date du 26 mars 1885 No 13,367 du Dossier de la Cour pour le compte de la succession de feu Henry Passmann, il sera vendu—
Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet No 1 borné par les rues Peters, Chartres, Independance et Pauline connu comme et un point 61 pieds 8 pouces et 2 lignes de distance du coin des rues Chartres et Pauline et mesurant 31 pieds 7 pouces et 2 lignes de face à la rue de Chartres sur une profondeur de 64 pieds, au pied américain.
Les améliorations comprennent une jolie résidence cottage en bois contenant 4 chambres, cuve, hangar, etc.
Conditions—Comptant en passant l'acte de vente. L'acquéreur devant assumer en sus du prix de son enchère les taxes dues et exigibles en 1885 et faire un dépôt de 10 pour cent sur les lieux.
Acte de vente pardevant R. J. Ker, notaire, aux frais de l'acquéreur.
29 mars—avril 5 12 19 26—mai 2

ANNONCE JUDICIAIRE.
Cottage en bois à double corps de logis. No 120 rue Ste Anne entre Galvez et Miro.
Vente pour du comptant—A l'encan.
PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, le 2 mai 1885 à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, en date du 28 mars 1885 Dossier No 13,579 pour le compte de la succession de Mme Margaret Fernet veuve de Pierre Fernet, tous deux décédés, il sera vendu à l'encan—
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Ste Anne, Orléans, Galvez et Miro, désigné comme le No 17, et mesurant 30 pieds de face à la rue Ste Anne, sur une profondeur de 79 pieds 3 pouces et 3 lignes sur le côté du lot No 18, et 79 pieds 1 pouce et 3 lignes sur la ligne près du lot No 16 et 30 pieds de largeur dans le fond, le tout au pied américain.
Les améliorations comprennent un cottage à deux corps de logis, connu comme le No 120 rue Ste Anne ayant 2 chambres et une cuisine de chaque côté, 2 citernes, etc. et est loué à raison de $11 par mois.
Conditions—Comptant en passant le titre 10 pour cent comptant sur les lieux et assumant le paiement des taxes de 1885.
Acte de vente pardevant Fred Adolphe notaire, aux frais de l'acquéreur.
29 mars—29 avril 5 12 19 26 mai 2

ANNONCE JUDICIAIRE.
Carré d'îlet désirable
Divisé en 20 terrains.
Sites excellents pour y bâtir rue Upper Magazine.
Succession de B. J. West décédé.
Interdiction de B. J. West, jne.—Nos. 7839 et 11,186
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.
A un crédit de 3 ans et à 6 pour cent d'intérêt seulement.
Vente par terrain. A l'encan.
PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureaux, No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 18 avril 1885, à midi à la Bourse d'encan de l'Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez dans le Premier District de cette ville, en vertu de deux ordres de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, l'un de l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la Division E, daté du 26 novembre 1884, dans l'affaire de la succession de B. J. West, No 7,839, et l'autre par l'hon. A. L. Tissot, juge de la Division A, en date aussi du 26 novembre 1884, dans l'affaire de Benjamin J. West, jr, interdit, No 11,186, à l'enchère publique, il sera vendu—
Un carré d'îlet de valeur, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Sixième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Magazine, Constance, Soniat et Dufossat, subdivisé en 20 terrains et mesurant comme suit—
Les terrains de 1 à 8 inclusivement contigus les uns aux autres environ trente un (31) pieds trois (3) pouces chacun de façade rue Magazine, sur une profondeur de cent trente (130) pieds. Le terrain No 1 forme l'angle des rues Magazine et Soniat, et le terrain No 8, celui des rues Magazine et Dufossat.
Les terrains de 11 à 18 inclusivement contigus les uns aux autres, environ trente un (31) pieds trois (3) pouces de façade chacun rue Constance, sur une profondeur de cent trente (130) pieds.
Le terrain No 11 forme le coin des rues Constance et Dufossat, le terrain No 18 celui des rues Constance et Soniat.
Les terrains Nos 9, 10, 19 et 20 sont des terrains dits (key lots) et se joignent aux terrains ci-dessus décrits à l'arrière. Les Nos 9 et 10 mesurent chacun environ trente (30) pieds cinq (5) pouces deux (2) lignes de façade rue Dufossat, sur cent vingt-cinq (125) de profondeur, et les Nos. 19 et 20 mesurent chacun environ trente (30) pieds cinq (5) pouces et deux (2) lignes de façade rue Soniat, sur une profondeur de cent vingt-cinq (125) pieds. Le tout plus ou moins et entre lignes parallèles, mesure américaine, d'après un plan visible sur les lieux et à la Bourse le jour de la vente.
Ce carré d'îlet de choix subdivisé en 20 grands sites désirables et propres à bâtir, présente des avantages rares pour les personnes cherchant d'excellentes demeures ou pour le placement de leur argent, avec le passage de deux lignes de chemins de fer à prix de transport modique, à proximité d'écoles, des marchés, etc.
Conditions—Un quart au plus comptant, à l'option des acquéreurs, et le reste à 1, 2 et 3 ans avec un intérêt annuel de 6 pour cent seulement, et les intérêts éventuel de 8 pour cent du jour de la vente ainsi que toutes les clauses de sécurité usuelles, y compris l'hypothèque spéciale, lien du vendeur, assurance, honoraires d'avocat, 10 pour cent payables comptant sur les lieux, pour assurer la vente.
Les actes de vente pardevant Theo. Guyol, notaire aux frais des acquéreurs comprenant les taxes dues et exigibles en 1885.
15mars—15 22 29—5 12 18avril

Succession de Mme Jane Shepherd.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 14,034—Division E—Attendu que Alexander Smith a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Jane Shepherd, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
W. G. McGEEHAN, Greffier.
10 avril—10 14 19

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.
ANNONCE JUDICIAIRE.
Résidence sur la rue Liberty.
J. N. Baker vs. Les mineurs Drake.
No. 10,429—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
VENTE POUR EFFECTUER UN PARTAGE
PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur—Bureau, No. 17 rue Carondelet—SAMEDI, 16 mai 1885, à midi à la Bourse d'Encan St. Charles, en vertu d'un jugement pour effectuer un partage, rendu dans l'affaire ci-dessus par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 14 janvier 1885, et signé le 19 janvier 1885 il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir—
Deux lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Benton ou Franklin, Liberty, Clio et Calliope, désignés comme lots Nos 11 et 12 qui se touchent et mesurent chacun 29 pieds de face à la rue Liberty sur une profondeur de 112 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent les résidences en bois à un et deux étages Nos. 305, 307 et 309 rue Liberty.
Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, le reste à un crédit de un et deux ans avec intérêt de 8 pour cent par an, privilège du vendeur et toutes les clauses usuelles de garantie. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues en 1885 et un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente.
Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant M. Gernon, notaire, No. 20 rue St. Charles.
15avril—15,25—2,9,16 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.
Terrains nus et propriété améliorée dans le Quatrième et Sixième District.
Successions de George Jacob Weigel et Elizabeth Lettmann, sa femme.
No 10,646—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.
PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux 17 rue Carondelet—SAMEDI 16 mai 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles en cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la dite Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, rendu le 6me jour d'avril 1885 il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir—
1° Un lot de terre avec les améliorations dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Joséphine, Jackson, Chestnut et Coliseum, désigné comme lot No 13, mesurant 28 pieds 5 pouces de face à la rue Joséphine sur une profondeur et façade de 120 pieds à la rue Coliseum, entre lignes parallèles, et formant l'encoignure sud-est des dites rues.
2° Trois lots de terre dans le Sixième District dans l'îlet borné par les rues Laurel, Constance, Peniston et Amelia désignés comme les Nos 15, 16 et 17 mesurant chacun 29 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 115 pieds entre lignes parallèles.
3° Six lots de terre et les améliorations dans le Sixième District, dans l'îlet borné par les rues Camp, Chestnut, Soniat et Dufossat, désignés comme lots Nos 11 à 16 inclusivement. Les rues Dufossat et Chestnut et plus désignés sur le plan de John F. Braun, exposé à la Bourse. Sur le lot No 11, faisant face à la rue Dufossat, il y a un cottage en bois à un étage.
4° Quatorze terrains et améliorations dans le Sixième District dans l'îlet borné par l'Avenue Henry Clay, les rues Calhoun, Preston et Market, désignés par le lot No 2 et les lots Nos 6 à 18 inclusivement, ces derniers formant la façade entière de l'îlet sur la rue Preston. Le tout conforme à un plan de John F. Braun exposé à la Bourse. Sur le lot No 10 qui forme le coin des rues Preston et Calhoun de même que sur le lot No 14, qui forme le coin de l'Avenue Henry Clay et de la rue Preston, il y a une maison en bois à un étage.
Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, le reste à un crédit de un et deux ans de l'intérêt avec intérêt à 8 pour cent par an au jour de la vente garanti par hypothèque spéciale et privilège de vendeur et toutes les autres clauses usuelles de garantie. Les acquéreurs devront assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles dans le courant de l'année 1885 et faire un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.
Acte de vente aux frais des acquéreurs par devant John Bendernagel, notaire, No. 125 rue Common.
12 avril—12 25—mai 2 9 16

PAR MATHER & HOMES.
ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriété de valeur dans le Quatrième District.
Magasin à deux corps de logis No. 677 et 679 rue Tchoupitoulas, entre St. André et Adele.
Lots de valeur et améliorations,
Formant l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Adele, pavés en blocs carrés, sur la façade à deux îlets du débarcadère du ferry de la rue Jackson.
Succession de John Harney, décédé.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 9471
A l'encan à des conditions faciles.
PAR MATHER & HOMES—Warren Homes, encanteur, bureau No 9 rue Carondelet—SAMEDI 25 avril 1885, à midi, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et Natchez en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C en date du 17 mars 1885, dossier No 9471 pour le compte de la succession de John Harney décédé il sera vendu à l'encan—
1° Un lot de terre de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Rousseau, Adele et St André. Le dit lot de terre forme l'encoignure des rues Adele et Tchoupitoulas et est désigné comme lot No 1 et mesure 35 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 114 pieds 9 pouces 5 lignes sur la rue Adele, 119 pieds 6 pouces sur l'autre ligne qui le sépare du lot No 2, et 33 pieds 6 pouces de largeur dans le fond.
Les améliorations comprennent une bâtisse à un étage sur la façade et un hangar dans le fond.
2° Un lot de terre de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et dans la même propriété ci-dessus décrite et touchant au dessus connu comme le No 2 et mesurant 35 pieds de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de 124 pieds 3 pouces sur la ligne qui le divise du lot No 3 et 119 pieds 6 pouces sur la ligne de l'autre côté qui le divise du No 1 et 33 pieds 6 pouces de largeur dans le fond.
Les dimensions ci-dessus sont prises plus ou moins, d'après un plan fait par Charles Schneider en date du 25 mars 1885.
Les améliorations comprennent un magasin et résidence en briques à deux étages et à deux corps de logis avec une bâtisse en briques à un étage couverte en ardoises, dans le fond, avec sur les deux côtés tout ensemble 15 chambres, 2 citernes, hangars, etc. Cette propriété étant située dans un voisinage d'affaires et à une petite distance du débarcadère du ferry de la rue Jackson offre une chance rare pour des personnes qui cherchent un placement à prendre en considération et sera vendue avec les conditions faciles ci-après—Un tiers ou plus comptant et le reste à 1 et 2 ans avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de garantie, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès. Les bâtisses devront être assurées et la police transférée, etc., etc.
Acte de vente pardevant John Bendernagel, notaire, aux frais des acquéreurs incluant les taxes dues et exigibles en 1885.
22 mars—22, 29—avril 5, 12, 19, 25.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriété du Premier District, coin Lafayette et Prieur, Résidence cottage.
Succession de feue Ann Morissey—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 12,976 du Dossier de la Cour—A l'encan.
PAR MATHER & HOMES—Warren Homes, encanteur—Bureaux 9 rue Carondelet—SAMEDI, 18 Avril 1885, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre celles Gravier et Natchez en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, en date du 9 mars 1885, No 12,976 du Dossier de la Cour, pour le compte de la succession de feue Ann Morissey à l'encan il sera vendu—
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 10 de l'îlet No 2, compris entre les rues Lafayette (ou Hevia), Prieur, Poydras et Roman. Le dit lot forme l'encoignure des rues Lafayette (ou Hevia) et Prieur, et mesure 29 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à la rue Hevia sur une profondeur de 106 pieds 2 pouces et de face à la rue Prieur 107 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 9, et trente deux pieds dix pouces et une ligne de largeur dans le fond, le tout plus ou moins conformément à un plan fait par Chas. Schneider en date du — mars 1885.
Les améliorations comprennent une résidence cottage, ayant 4 chambres, cuve, etc., connue comme No 405 rue Lafayette, et une bâtisse en bois à un étage dans le fond sur la rue Prieur.
Conditions—1/3 ou plus comptant et le reste à un et deux ans avec intérêt à raison de 8 pour cent et toutes les clauses usuelles de garantie. 10 pour cent au comptant au moment de la vente pour lier la vente.
Acte de vente pardevant E. J. Blanchard, notaire, aux frais de l'acquéreur et toutes les taxes dues et exigibles en 1885.
14 mars—14,15,22,29—avril 5,12,18

ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriété dans le Sixième District.
Belle résidence en bois à deux étages, sur de vastes terrains de valeur, coin Nord-Ouest des rues Valence et Avenue St. Charles.
150x118 pieds.
Succession de feu JOHN FELIX VOISIN.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No. 12,189.
—A L'ENCAN.—
PAR MATHER & HOMES—Warren Homes, encanteur, Bureaux No. 9 rue Carondelet—SAMEDI, 18 Avril 1885, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre celles Gravier et Natchez, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 23 Février 1885, No. 12,189 du dossier de la Cour dans l'affaire de la succession de John Felix Voisin décédé, à l'encan il sera vendu—
CINQ TERRAINS DE VALEUR ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'Avenue St. Charles, les rues Carondelet ou Apollo, Valence et Cadiz, désignés par les lots Nos. 1, 2, 3, 4 et 5, qui se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue St. Charles sur une profondeur de 118 pieds, le lot No. 1 forme le coin des rues St. Charles et Valence, le tout plus ou moins et entre lignes parallèles au pied américain et d'après un plan fait par Chas. Schneider, en date du 14 mars 1885.
Les améliorations comprennent une résidence en bois à deux étages, recouverte en ardoises, comprenant chambres, office, cuisine, corridor, galeries sur le devant et sur le côté, deux grandes salles et des cuves, installations pour gaz, etc.
Sur la propriété se trouve des arbres fruitiers et des arbres donnant de l'ombrage, jardin, etc. Ceux qui recherchent un "home" splendide ne sauraient mieux trouver.
Conditions comptant, 10 pour cent sur les lieux pour assurer la vente. Acte de vente pardevant Chas. T. Soniat, notaire aux frais de l'acquéreur ou des acquéreurs, lequel, ou lesquels devront assumer le paiement de toutes les taxes dues pour les années 1884 et 1885 en sus du montant de l'enchère.
14 mars—14,15,22,29—avril 5,12,18.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.
Bons des Etats-Unis, bons consolidés, bons des Water Works et bons de chemins de fer.
Actions de banque, actions de la Compagnie du Gaz, actions de chemins de fer et de compagnies d'assurance.
Marie C. Durruty et als. vs. Mme Louise Ganuchaud et als.
Pour effectuer un partage entre héritiers.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E—No 12,704.
PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau 46 rue Royale—JEUDI 16 avril 1885 à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'encan St Charles, rue St Charles entre Gravier et Commune en vertu et conformément à un jugement rendu le 17 janvier 1885, et signé le 16 janvier 1885 par l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans la susdite affaire, les bons et actions de valeur suivants—
1. 2 Actions du New Orleans Insurance Association Stock de $50 chacune.
2. 1 Action du New Orleans and Carrollton Railroad Company de $100.
3. 5 Actions du Planters Crescent Oil Works Company de $100 chacune.
4. 3 Actions du Carondelet Canal and Navigation Company de $100 chacune.
5. 6 Actions du New Orleans Gas Light Company de $100 chacune.
6. 5 Bons des Etats Unis 4 pour cent de $1000 chacun.
7. 3 Bons des Etats Unis 4 pour cent de $500 chacun.
8. 2 Bons des Etats Unis 4 1/2 pour cent de $1000 chacun.
9. 1 Bon Consolidé de la ville de la Nouvelle Orléans (Crossman) de $1000.
10. 6 Bons Consolidés de la ville de la Nouvelle Orléans (Lewis) de $1000 chacun.
11. 6 Bons Certificats à 6 pour cent de la ville de la Nouvelle-Orléans (émis pour coupons consolidés) de $1000 chacun.
12. 2 Consolidés de l'Etat de la Louisiane, de $1000 chacun.
13. 3 Consolidés de l'Etat de la Louisiane, de $500 chacun.
14. 4 Bons première hypothèque de la New Orleans Water Works Co., de $500 chacun.
15. 2 Bons première hypothèque de la New Orleans Jackson and Great Northern Rail Road de $1000 chacun.
16. 5 Bons première hypothèque de la New Orleans Opelousas & Great Western Rail Road, de $1000 chacun.
17. 1 coupon No 12 premier janvier 1880, de $35.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication et avant le transfert.
4avril—4 au 16

Magasins et résidences productives et bien situés.
Coin des rues North Poydras et Penn, bâtisse en briques à trois étages.
Coin des rues North Poydras et Dryades, bâtisse à trois étages, en briques.
Esplanade, entre Tremé et Marais.
Une résidence élégante en bois, à deux étages, près de la belle résidence de Leon Godchaux.
Vente pour le compte d'un propriétaire absent.
PAR SPEAR & ESCOFFIER—P. J. Spear, encanteur, Bureau 46 rue Royale—SAMEDI 25 avril 1885, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'encan St. Charles, rue St. Charles, entre Gravier et Commune—
1. Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 1 dans l'îlet borné par les rues North Poydras, Penn, Perdido et Dryades, mesurant 21 pieds 6 pouces 6 lignes de face à la rue North Poydras sur une profondeur de 75 pieds sur la rue Dryades ayant sur l'encoignure des rues North Poydras et Dryades ensemble avec l'usage d'une allée de 10 pieds de largeur faisant face à la rue Dryades.
Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages fronçant sur les deux rues et un magasin à la fois l'encoignure est occupé par [illegible] ayant un bail expirant le 30 septembre 1885 à raison de 55 piastres par mois payable mensuellement.
2. Une portion de terre désignée par le No 1 dans le même district et dans le même îlet ci-dessus décrite mesurant 21 pieds 10 pouces 4 lignes de face à une allée de 10 pieds de largeur et s'étendant de la rue Dryades à la rue Penn sur une profondeur et façade de 75 pieds 11 pouces à la rue Dryades et 42 pieds 3 pouces à la rue Penn. Vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1885 à raison de 15 piastres par mois payable mensuellement.
3. Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district, désigné par le No 1 dans l'îlet [illegible] mesurant 21 pieds 6 pouces et 6 lignes de face à la rue North Poydras sur une profondeur de 75 pieds avec l'usage d'une allée de 10 pieds de largeur, ouvrant sur la rue Penn. Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages ayant un bail expirant le 30 septembre 1885 à raison de 45 piastres par mois payable mensuellement.
4. Une portion de terre et améliorations dans le même district désigné par le No 2 mesurant 21 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à une allée de 10 pieds de largeur sur une profondeur de 21 pieds 11 lignes à la rue Penn. Vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1885 à raison de 5 piastres par mois.
5. Un certain portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Marais, Tremé et Quartier, mesurant 49 pieds 10 pouces de face à la rue Esplanade, même façade à la rue Quartier sur une profondeur de 204 pieds.
Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à deux étages recouverte en ardoise contenant 4 grandes galeries à six deux étages avant, chambres à coucher, salon et salle à manger avec office et cuisine, écuries et vestibule. Aussi une maison à deux étages et deux corps de logis et 2 chambres à coucher, 2 cuisines, caves et jardins, deux hangars, citerne, buanderie, gaz partout. Les bâtisses sont retirées de la rue et entourées d'un beau jardin, plates bandes et fleurs et arbres. Possession immédiate.
Conditions—Un tiers ou plus comptant le reste à un, deux et trois ans pour billets portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur avec 8 pour cent d'intérêt, payables annuellement jusqu'à parfait paiement, et en cas de non paiement, 5 pour cent d'honoraires d'avocat. La totalité ou une partie des billets et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente, les acquéreurs devant assumer le paiement de toutes taxes dues en 1885 en sus du prix d'adjudication et faire assurer les bâtisses pour le montant fixé par le vendeur et transférer les polices d'assurance aux détenteurs des billets, et seront requis de faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.
Actes de vente pardevant Jas. Fahey, notaire aux frais des acquéreurs.
5 avril—5 12 19 25

PAR C. E. GIRARDEY & CO.
Résidences centrales dans le Deuxième District.
Emplacement sur les appareils de l'Avenue des affaires et pour résidences près de la cathédrale et du Marché français.
A long termes.
PAR C. E. GIRARDEY & CO—Bureau No 10 rue [illegible]—SAMEDI, le 18 avril 1885, à midi, à la Bourse d'encan St Charles il sera vendu à l'encan—
Les deux jolies maisons en briques récemment réparées à un et deux étages et deux corps de logis désignées par les Nos 44/44 1/2 et 46 et 46 1/2 rue St Philippe, côté de l'ombre, sont entre les rues Royale et Chartres, elles sont chacune bâties sur un lot séparé avec cuisine en brique à deux étages, détachée de la bâtisse principale, et possèdent des appartements bien conformables. Une grande cour pavée, cuves, etc. Voir le plan à la Bourse pour les dimensions des terrains.
Elles se trouvent situées sur le chemin du Marché Français et à proximité des affaires et des rues. Elles sont louées sans baux à raison de $61 par mois—$26 et $35 respectivement. Elles seront vendues séparément, un placement sur et productif.
Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, la partie à crédit est à 1, 2 et 3 ans avec intérêt à raison de 8 pour cent, police d'assurance transférée, 5 pour cent d'honoraire d'avocat, garantis par privilège de vendeur, les taxes dues et exigibles en 1885 seront assumées par les acquéreurs en sus du prix de la vente. 10 pour cent au comptant requis des acquéreurs au moment de la vente.
Actes de vente pardevant John Bendernagel, notaire, aux frais des acquéreurs.
4avril—4 5 11 à la date.

Magnifique résidence de famille.
No 93 rue Dumaine, entre Bourbon et Dauphine—Second District.
Succession de John Fourton.
No 11,934—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur, Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 2 mai 1885, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles, entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 24 mars 1885 pour le compte de la susdite succession, les propriétés ci-dessous décrites à savoir—
Un certain terrain, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, ou qui en dépendent en quelque sorte, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Bourbon, Dauphine et St Philippe, mesurant, au pied américain, d'après un plan fait par J. Bourgeois, voyer de la Première Municipalité, le 7 janvier 1839, 29 pieds 4 pouces et 4/8 de pouce de face à la rue Dumaine même dimension sur la ligne du fond et 85 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles.
Etant la même propriété que John Fourton avait achetée de Mme Celeste Marchadie, d'après un acte de vente passé pardevant Joseph Michel, anciennement notaire le 6 avril 1876.
Conditions—Comptant sur adjudication.
Acte de vente pardevant C. T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.
28 mars—28 avril 11 18 25 mai2

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans
JE CERTIFIE par les présentes que le vingt troisième jour de février 1885 jugement a été rendu dans cette cour dans l'affaire ci-dessous, dans les termes suivants, savoir:
Mme Catherina Gambel contre H. C. Bach son mari. } No 13,294. Division D.
Sur motion de E. J. Wenck, avocat de la demanderesse et après avoir produit les preuves à l'appui de la pétition de la dite demanderesse, la loi et les témoignages étant en sa faveur.
Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut rendu le 12e jour de février 1885, soit maintenant confirmé et rendu définitif et conséquemment qu'il y ait jugement en faveur de la dite demanderesse, Mme Catherina Gambel, femme de Henry C. Bach et contre le défendeur, Henry C. Bach, son mari, décrétant une séparation de biens entre elle et son dit mari et dissolvant la communauté de biens et acquêts existant entre eux. La demanderesse est autorisée à faire des affaires en dehors du concours de son dit mari.
Il est de plus ordonné que le défendeur paie les frais du procès.
Jugement signé le 27 février 1885.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite cour en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce troisième jour de mars 1885.
PHILIP POWER Jr.
Député Greffier.
27mars—3fen 30 j